

Mise en place du tri des papiers au sein d'un établissement scolaire

RESPONSABILITÉ
SENSIBILISATION
RECYCLAGE
TRANSVERSALITÉ
EXEMPLARITE

CONTEXTE

Les papiers des établissements scolaires ne sont pas toujours jetés avec la collecte sélective, mais mélangés avec les ordures ménagères. Plusieurs raisons, parfois combinées, expliquent cette absence de tri :

- Il manque des contenants adaptés à la collecte des papiers dans les salles de classe, de permanence ou encore la salle des professeurs par exemple.
- En l'absence de chariot de ménage adapté, les agents d'entretien collectent toutes les poubelles d'une salle dans un sac unique, jeté ensuite aux ordures ménagères.
- Les bacs jaunes de l'établissement sont déjà saturés.



CIBLES



L'ensemble des élèves et des adultes fréquentant l'établissement, avec la participation des agents d'entretien.

OBJECTIFS

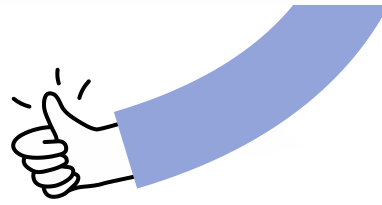
- **Sensibiliser les élèves et les adultes** au tri des matières recyclables, et en particulier du papier
- **Prendre conscience de la quantité de papier jeté** par un établissement
- **Rediriger une partie des ordures ménagères vers la collecte sélective**

Expérience réussie :



- Ecole E. Herriot
Ecole A. Césaire
Collège G. Rosset





LE DEROULE DE L'ACTION

Étape 1 : Discussion avec différents acteurs de l'établissement pour identifier les raisons de l'absence de tri des papiers (agents d'entretien, personnel administratif, enseignants ...)



Étape 2 : Si absence de contenants dans les salles : récupération et décoration de cartons de ramettes de papier avec les éco-délégués/élèves volontaires. Mise en place d'une signalétique claire pour indiquer ce qui est à déposer dans le contenant (papiers)
Le Grand Lyon ne fournit pas les contenants de précollecte



Étape 3 : Mobilisation des agents d'entretien afin de trouver une solution leur permettant de collecter la poubelle classique et la poubelle papier séparément.
Par exemple : choisir une journée dans la semaine pendant laquelle seule la poubelle papier est collectée, et pas la poubelle classique.
Si impossible, les élèves volontaires peuvent également se charger de cette tâche



Étape 4 : Disposition des contenants dans l'établissement si nécessaire
Si manque de place dans les bacs jaunes : possibilité d'échanger un bac gris contre un bac jaune auprès de la Métropole de Lyon (à voir avec le référent de secteur et l'application toodego)

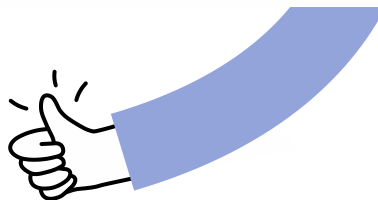


Étape 5 : Communication

- Au personnel de l'établissement (agents, personnel administratif, enseignants ...)
- Aux élèves par l'intermédiaire des enseignants et/ou des éco-délégués

Possibilité de réaliser une sensibilisation plus large via l'intervention des messagers du tri en classe et/ou une communication aux parents





RESULTATS OBTENUS

- L'action « tri du papier » permet une collecte moyenne de **5 kg de papier par élève par an.**

MOYENS DEPLOYES (humains et financiers)



- **Un ou plusieurs adulte(s) volontaire(s)** pour récupérer les contenants, encadrer les ateliers de décoration avec les élèves et/ou réaliser les démarches pour l'échange de bac.
- Les **éco-délégués**, un éventuel club écologie ou autres **élèves volontaires**
- Implication des **agents d'entretien** pour faire évoluer leurs méthodes de travail (réunions, communication)
- **Peu ou pas de budget** alloué. Eventuellement un peu de matériel pour décorer les contenants (feutres, feuilles de couleur, peinture ...)

MESURE DES RESULTATS

- Pesée des papiers jetés sur un temps donné (une semaine par exemple)
- Suivi de la continuité de présence des contenants dans les salles

COMMUNICATION

- Réunion avec les professeurs et les agents
- Réalisation d'affiche de tri avec les élèves

Pour aller plus loin
Fiche challenge zéro
papier

POINTS DE VIGILANCE



- Il est important de **dialoguer avec les agents d'entretien**, qui pourraient avoir du mal à changer leurs habitudes
- Bien identifier ce qui peut être déposé dans la poubelle papier et **communiquer clairement sur les consignes de tri** auprès de l'ensemble de l'établissement
- En parallèle de la pose des contenants, la mise en place d'une **animation** pour motiver les enfants et ainsi avoir plus de chance de changer les habitudes est souhaitable



CONTACTS

Ecole Edouard Herriot
104 rue Hippolyte Kahn – Villeurbanne
04 78 68 72 35 - Directeur : M. Perrenot

Collège Gabriel Rosset
74 rue Challemel-Lacour LYON 7
04 78 58 47 34 – Principal : M. Bocquel

Ecole Aimé Césaire
10 rue du Diapason – LYON 3
04 72 16 88 48

